



Leadership exemplaire :  
nouvelles idées, nouveau  
mode de pensée

Appel de  
présentations



Les 4 et 5 juin 2012  
Halifax (Nouvelle-Écosse)

[www.nhlc-cnls.ca](http://www.nhlc-cnls.ca)

Le Collège canadien des leaders en santé (Collège) et l'Association canadienne des soins de santé (ACS) sont heureux de servir d'hôtes conjoints de la Conférence nationale sur le leadership en santé (CNLS). La conférence, dont le thème sera **Leadership exemplaire : nouvelles idées, nouveau mode de pensée** aura lieu à Halifax, Nouvelle-Écosse, les 4 et 5 juin 2012.

Cette conférence est le plus important rassemblement national de décideurs du système de santé au Canada. Elle réunit des membres de conseils d'administration, des chefs de la direction, des directeurs, des gestionnaires et des chefs de service. Les participants représentent des régions sanitaires, des régies et des alliances de la santé, des hôpitaux, des organisations de soins de longue durée, des organismes de santé publique, des services de soins communautaires et de santé mentale et des services sociaux. En plus, la conférence attire des participants d'institutions gouvernementales, d'établissements d'enseignement et de recherche, d'associations professionnelles, de cabinets d'experts-conseils et de l'industrie.

## La CNLS se veut un lieu de discussion des défis rencontrés par les leaders en santé du Canada et des occasions qui s'offrent à eux.



### Objectifs

- Offrir un lieu d'échanges pour enrichir les pratiques et les innovations en matière de leadership dans les soins de santé
- Présenter des pratiques exemplaires et des exemples de réussite
- Partager des idées et des solutions pour assurer la responsabilisation, l'efficacité et la transparence dans le système de santé
- Relever les défis qui se posent aux responsables des politiques et des leaders en soins de santé dans la prestation de services axés sur les patients
- Examiner des outils de technologie numérique et leur application efficace pour transformer les services de santé
- Déterminer comment les leaders en soins de santé peuvent se faire des catalyseurs efficaces du changement

Les conférences thématiques et les séances simultanées doivent porter sur une ou plusieurs des capacités suivantes des leaders :

Être son propre leader

Engager les autres

Atteindre des résultats

Développer des coalitions

Transformer les systèmes

Le cadre *LEADS*... *Diriger dans un milieu de soins* est un cadre pancanadien des capacités de leadership adopté par le Réseau canadien pour le leadership en santé (RCLS), un réseau d'organismes nationaux et provinciaux en santé dont l'ACS et le Collège sont membres. Le cadre a été élaboré par l'Université Royal Roads et la Health Care Leaders Association of British Columbia (HCLABC).

Pour de plus amples renseignements sur le cadre *LEADS*, veuillez visiter le site Internet de la conférence au [www.nhlc-cnls.ca](http://www.nhlc-cnls.ca).

## Leadership exemplaire : nouvelles idées, nouveau mode de pensée

### Résultats attendus

Les participants à la conférence :

- y trouveront des idées pratiques à mettre en place dans leurs milieux de travail;
- créeront de solides réseaux et se feront de nouveaux contacts;
- se familiariseront avec les qualités requises pour être un leader efficace;
- seront mieux outillés pour relever les défis liés à la transformation du système.

Steve Jobs, reconnu pour ses talents de chef de file et de théoricien, a déjà déclaré que « l'innovation est ce qui différencie un leader d'un suiveur. » On sait que certains facteurs mènent à la naissance et à la diffusion d'idées et de technologies novatrices en santé. Mentionnons notamment un désir de sauver un plus grand nombre de vies, d'améliorer les résultats en santé et la qualité de vie et d'assurer l'accessibilité et l'abordabilité des services. Un système de santé plus efficace orientera les gens vers les ressources les plus appropriées; facilitera les échanges d'information entre les organisations, les fournisseurs de soins, les patients, les bailleurs de fonds et les décideurs; et tiendra compte de l'évolution des besoins en santé de la population. La façon dont les administrateurs et les autres leaders du système s'y prennent pour favoriser une nouvelle réflexion et la mettre en application dans les organisations peut expliquer la différence entre un système qui génère des interactions de qualité entre les patients et qui produit de meilleurs résultats en santé et un système statique qui lutte contre le statu quo ou qui le maintient. L'innovation, ça ne veut pas nécessairement dire d'être gros, brillant ou à la fine pointe de la technologie. Parfois, les changements les plus simples peuvent avoir les plus grandes répercussions. Dans un domaine où la responsabilisation est de plus en plus grande et les ressources de plus en plus restreintes, comment cultiver cette créativité et cette prise de risque plus que nécessaires, et ce, à l'avantage de tous les intervenants du système de santé?

La Conférence nationale sur le leadership en santé de 2012 se penchera sur ces défis :

- Comment définit-on et devrait-on définir « l'innovation »? Peut-on la définir de manière à intégrer toutes les idées, de simples à complexes, et ce, d'une façon qui favorise la participation de tous?
- Les différents intervenants jouent-ils des rôles différents? Par exemple, quel est le rôle de leader des administrateurs du système de santé par rapport à l'innovation? Comment encourager le personnel à suggérer de nouvelles idées? Quel est le rôle des gouvernements en cette matière?
- Comment les leaders font-ils la distinction entre un engouement passager et des innovations qui apporteront des améliorations durables au système? Comment de nouveaux modes de pensée peuvent-ils amener les leaders à sortir des sentiers battus et à transformer le système?
- Comment les publications scientifiques et les médias contribuent-ils à la prise de décisions relatives à la mise en œuvre des innovations? Les médias sociaux ont-ils un rôle à jouer? Stimulent-ils ou peuvent-ils stimuler ou entraver de nouvelles idées et de nouveaux modes de pensée?
- Les leaders sont-ils confrontés à des défis différents lorsqu'ils tentent de mettre en œuvre des innovations dans des circonstances différentes, par exemple, en régions rurales et éloignées?
- Comment les leaders mobilisent-ils leurs communautés et s'y prennent-ils pour évaluer leurs commentaires et en tenir compte afin d'assurer constamment des interactions de qualité avec les systèmes de santé?



**Domaines de capacités  
du cadre LEADS pour  
la soumission des résumés :**

**Être son propre leader**

- Pratiques de leadership efficaces
- Stratégies de leadership innovatrices

**Engager les autres**

- Gouvernance
- Participation des citoyens
- Participation des médecins
- Ressources humaines en santé
- Technologies numériques efficaces

**Atteindre des résultats**

- Gouvernance
- Efficacité des interventions
- Qualité et efficience
- Technologies numériques efficaces
- Pratiques exemplaires fructueuses et résultats

**Développer des coalitions**

- Intégration et collaboration
- Transfert des connaissances
- Attentes du public

**Transformer les systèmes**

- Intégration des connaissances dans la prise de décisions
- Transfert des connaissances
- Pratiques exemplaires fructueuses et résultats
- Gestion du changement

## Présentations à la conférence

Les présentations qui seront acceptées peuvent prendre une des formes suivantes :

### Présentations orales

Chaque présentation orale aura une durée de 15 minutes et sera suivie d'une période de discussion de 5 minutes. Les présentations orales acceptées seront regroupées selon le thème et le cadre *LEADS*. Les résumés doivent être informatifs et faire un compte rendu du travail terminé. La pièce sera équipée d'un projecteur d'image-écran, d'un écran et d'un ordinateur. Un droit d'inscription spécial de 595 \$, plus la TVH, est offert à un maximum de deux (2) présentateurs par présentation orale.

### Panels

Les panels devront comprendre au moins trois (3) présentations et un maximum de quatre (4) présentations traitant d'une question ou d'un sujet commun de différents points de vue, qui devront être suivies d'une discussion interactive. Les panels auront une durée de 90 minutes, ce qui inclut un minimum de 30 minutes de discussion. Les présentations en panel doivent être soumises en tant que présentation unique et le mot « panel » doit figurer dans le titre. Les panélistes et le modérateur doivent être énumérés en tant que coprésentateurs. La pièce sera équipée d'un projecteur d'image-écran, d'un écran et d'un ordinateur. Un droit d'inscription spécial de 595 \$, plus la TVH, est offert à un maximum de quatre (4) présentateurs par panel.

### Affiches

Les affiches sont une présentation visuelle. Le matériel est fixé à un tableau d'affichage d'environ 231 centimètres de largeur et 114 centimètres de hauteur. On demandera à un présentateur de se poster à côté de son affiche pendant les pauses pour donner une brève description de l'affiche et répondre aux questions. Les résumés doivent être informatifs et faire un compte rendu du travail terminé. Un droit d'inscription spécial de 595 \$, plus la TVH, est offert à un maximum d'un (1) présentateur par affiche. **Aucun matériel audio-visuel ne sera fourni pour les affiches.**

### Ateliers

Les ateliers offrent aux délégués l'occasion de participer à des séances actives dans lesquelles ils prennent part à une activité « pratique », partagent des idées, apprennent les uns des autres ou développent un aspect professionnel ou personnel pour leur propre bénéfice. Les ateliers mettent l'accent sur la participation active. La présentation de style exposé didactique doit être limitée. Les séances ont une durée de 90 minutes ou de 2,5 heures. La salle sera dotée d'un projecteur d'image-écran, d'un écran et d'un ordinateur. Un droit d'inscription spécial de 595 \$, plus la TVH, est offert à un maximum de quatre (4) présentateurs par atelier.





### **Directives pour la présentation de résumés par les sociétés**

Nous invitons nos partenaires du secteur privé à présenter des résumés, à condition qu'ils portent sur une (des) initiative(s) de coopération avec un partenaire du secteur sans but lucratif et qu'un représentant de ce partenaire soit un des présentateurs.

Le document doit décrire une méthode ou un service particulier de façon objective en traitant de ses avantages et de ses inconvénients. Toute publicité concernant tout produit ou service, qu'elle soit flagrante ou subtile, va directement à l'encontre de l'esprit de la conférence. Des exemples de publicité comprennent la mention répétée de produits ou de noms de marque et l'utilisation excessive de logos ou de marques de commerce dans les illustrations graphiques. Les photographies d'équipement commercial ne sont pas permises à moins qu'elles aient une valeur éducative. Le Comité du programme insiste sur la nécessité pour tous les auteurs et présentateurs de comprendre sans exception que le mercantilisme est inapproprié et ne sera pas toléré. Les auteurs sont priés de respecter ces contraintes lorsqu'ils prépareront leurs résumés, exposés et présentations.

### **Critères de sélection**

Les résumés seront examinés par des pairs et sélectionnés selon :

- la clarté;
- l'originalité et le caractère novateur;
- la pertinence du thème;
- la démonstration que la pratique a atteint ses objectifs;
- l'objectivité;
- les conséquences pratiques.

Le Comité de planification se réserve le droit d'accepter des résumés pour une forme de présentation différente de celle qui était indiquée dans le résumé soumis.





Les résumés doivent nous parvenir avant 23 h 59, HNE, le 1<sup>er</sup> novembre 2011.

### Instructions pour la présentation des résumés

Les résumés seront acceptés jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2011 à 23 h 59 HNE, et ils devront être soumis en ligne à [www.nhlc-cnls.ca](http://www.nhlc-cnls.ca). Les résumés soumis par courriel, télécopieur ou par la poste ne seront pas acceptés.

Avant de présenter votre résumé en ligne, veuillez le préparer en utilisant MS Word et le structurer de la façon suivante :

- titre;
- auteurs (y compris les organisations);
- résumé sous forme de paragraphe, comprenant les éléments suivants :
  - introduction ou but
  - activités, méthode, innovations
  - impact, résultats, leçons apprises
  - conclusion;
- les résumés pour les présentations orales et les affiches ne doivent pas avoir plus de **100 mots** (700 caractères incluant les espaces et ceux qui portent sur des panels et les ateliers ne doivent pas dépasser **300 mots** (2 050 caractères incluant les espaces); et
- les biographies de chaque auteur qui participera à la présentation (maximum de **50 mots** ou 400 caractères incluant les espaces) doivent être envoyées en même temps que le résumé (uniquement aux fins de la présentation des auteurs).

Votre envoi en ligne doit comprendre au moins l'information suivante :

- le titre du résumé;
- le public cible (p ex., les cadres supérieurs, les cadres moyens, les leaders émergents) ;
- la capacité du cadre *LEADS* (p. ex., être son propre leader, engager les autres, atteindre des résultats, développer des coalitions, transformer les systèmes);
- la liste des auteurs;
- une biographie de 50 mots pour chaque auteur qui **participera à la présentation**
- le contact (la correspondance sera envoyée par courriel **uniquement** à cette personne en tant que principal contact);
- le type de présentation préféré (veuillez choisir une **seule forme** de présentation);
- quatre (4) mots-clés.

Les résumés peuvent être soumis en français ou en anglais. S'ils sont acceptés, ils seront présentés dans la langue de la soumission. **Il n'y aura pas d'interprétation simultanée pour les présentations de résumés.**

Les soumissions en ligne seront acceptées à compter du 6 septembre 2011. Vous recevrez un courriel de confirmation de la réception de votre soumission. Si vous ne recevez pas un tel courriel, veuillez communiquer avec le secrétariat de la CNLS à [loman@cchl-ccls.ca](mailto:loman@cchl-ccls.ca) ou au 1-800-363-9056, poste 37.

**Veuillez noter que les personnes qui présentent des résumés doivent payer elles-mêmes leur droit d'inscription à la conférence et toutes les dépenses connexes, tel que les frais d'hébergement et de voyage.**

## Dates importantes

6 septembre 2011	Début de la période de soumission des résumés
1 <sup>er</sup> novembre 2011	Date limite pour la présentation des résumés
1 <sup>er</sup> décembre 2011	Début des inscriptions à la conférence
11 décembre 2011	Annonce des résumés choisis
8 février 2012	Date limite pour l'inscription très hâtive
1 <sup>er</sup> mars 2012	Affichage du programme préliminaire de la conférence
20 avril 2012	Date limite pour l'inscription hâtive
4 – 5 juin 2012	Conférence nationale sur le leadership en santé



[www.nhlc-cnls.ca](http://www.nhlc-cnls.ca)

### Inscription

Les droits d'inscription comprennent les séances de la conférence, les petits-déjeuners continentaux, les pauses-rafraîchissement, deux déjeuners et la réception des président(e)s des conseils d'administration. Le programme préliminaire de la conférence sera disponible en mars 2012. Tous les présentateurs devront payer le tarif spécial de **595 \$, plus la TVH.**

### Droits d'inscription à la conférence

Droits d'inscription très hâtive*	695 \$ + TVH
Droits d'inscription hâtive**	795 \$ + TVH
Droits d'inscription ordinaire	895 \$ + TVH
Droits pour les étudiants***	295 \$ + TVH
Inscription d'un jour	595 \$ + TVH

\* Applicables pour les 150 premières inscriptions reçues (premier arrivé, premier servi). Les droits d'inscription doivent être reçus au plus tard le **8 février 2012.**

\*\* Les droits d'inscription doivent être reçus au plus tard le **20 avril 2012.**

\*\*\* Une preuve du statut d'étudiant à plein temps est requise au moment de l'inscription.

**Pour de plus amples renseignements,  
veuillez communiquer avec :**

Laurie Oman

Coordonnatrice, services des conférences

Secrétariat de la CNLS

a/s - Collège canadien des leaders en santé

Tél. : 613-235-7219 ou 1-800-363-9056, poste 37

Courriel : [loman@cchl-ccls.ca](mailto:loman@cchl-ccls.ca)